

### HEALTH AND HUMANITARIAN CONCERNS

#### PRINCIPLES AND ETHICS

##### *La santé et les problèmes humanitaires\**

Depuis leur adoption en 1965 par la XX<sup>e</sup> Conférence internationale de la Croix-Rouge, les Principes fondamentaux de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge inspirent et guident les activités du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge; ils en constituent en quelque sorte la charte idéologique.

L'expérience acquise depuis plusieurs décennies montre toutefois qu'au sein du Mouvement l'application des Principes fondamentaux peut se heurter à des idéologies, des traditions et des intérêts différents ou à des violations du droit humanitaire ou des droits de l'homme.

Ainsi les agents de la santé, professionnels ou volontaires, peuvent, dans le cadre de leur mission humanitaire, se trouver confrontés à des situations délicates lorsque les objectifs de leur mission humanitaire se révèlent non conformes aux principes qu'ils se doivent de respecter. Des médecins, des infirmières ou des travailleurs sociaux de Sociétés nationales appelés par leurs gouvernements ou des agences gouvernementales, à les aider dans la réalisation de programmes de santé ou à les administrer en totalité, ont dû parfois faire face à de graves dilemmes et opérer des choix pour lesquels ils n'étaient pas toujours préparés.

Dès lors, que convient-il de faire et comment? Affirmer que les professionnels de la santé doivent agir conformément aux Principes de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge est certes essentiel, mais insuffisant. Il est également nécessaire que les travailleurs de la santé comprennent la signification de ces Principes et la manière de les utiliser. Or, jusqu'alors, aucun document n'existait pour définir et expliquer la relation entre le comportement des travailleurs de la santé, les

---

\* Henryk Leszek Zielinski, *Health and humanitarian concerns — Principles and ethics*, Martinus Nijhoff Publishers, Dordrecht, 1994, 120 pp.

grandes questions humanitaires, les Principes fondamentaux du Mouvement et les codes de déontologie existants.

Les lignes directrices que présente Henry L. Zielinski dans son ouvrage visent à combler cette lacune. L'auteur a procédé à une compilation de documents fondamentaux, d'ouvrages de références sur des questions humanitaires étroitement liées aux services du Mouvement dans le domaine de la santé, puis il a procédé à des entretiens avec des agents expérimentés de la santé au sein du Mouvement, enfin il a analysé des réponses à plusieurs questionnaires envoyés aux Sociétés nationales.

Après avoir rappelé le mandat des composantes du Mouvement dans le domaine de la santé, en temps de conflit armé comme en temps de paix, l'auteur présente chacun des Principes fondamentaux en explicitant, avec exemples à l'appui, sa signification pour l'agent de santé.

L'importance des codes d'éthique est également soulignée, notamment la Déclaration de Genève adoptée en 1948 par l'Association médicale mondiale, amendée en 1968 et 1983, et le Code international d'éthique médicale, adopté par la même association en 1949 et amendé en 1968 et 1983, ces deux documents s'inspirant du serment d'Hippocrate (440-370 avant J.-C.).

La partie la plus intéressante de l'ouvrage est consacrée à une série d'exercices visant à aider les professionnels de la santé à prendre les décisions adéquates respectueuses des valeurs humanitaires. Ainsi l'auteur traite du cas du refus opposé par les autorités d'un pays à des équipes médicales désirant intervenir sur leur territoire auprès de communautés gravement affectées par la famine. De même quelle attitude peut prendre une équipe médicale chargée par un gouvernement de convaincre des opposants qui ont entrepris une grève de la faim de se laisser alimenter? Les agents de la santé peuvent-ils intervenir dans la vie privée d'une famille coupable de faire subir des mauvais traitements à leurs enfants?

D'autres exemples sont cités qui reposent sur des cas de torture, de vente d'organes, de SIDA, etc. Pour chaque cas présenté, le Dr Zielinski pose les questions adéquates et donne des éléments de réponses en se basant sur les documents fondamentaux mentionnés ci-dessus.

Ce guide fort utile est complété par de nombreuses annexes présentant les textes officiels pertinents du Mouvement, des Nations Unies et d'autres organisations médicales auxquels l'agent de la santé est invité à se référer.

*Jacques Meurant*